

GSJ: Volume 11, Issue 1, January 2023, Online: ISSN 2320-9186 www.globalscientificjournal.com

« GRATUITÉ ET EFFICACITÉ INTERNE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE DANS LA VILLE DE KINDU EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO »

Par LUKENYA NZOGU Luc1 et NASSOR TUBUKU Alvine2 et KAYUMBA KATEBA Gilbert3

Introduction

L'éducation en Afrique comme ailleurs, est l'un des principaux secteurs d'intervention des Puissances Publiques qui consacrent une partie de ses ressources budgétaires pour son développement. Le retard qu'a connu la RDC, en matière éducative, est cependant très grand, un obstacle majeur à la croissance et à la lutte contre la pauvreté. Parallèlement, la faible croissance limite les marges de manœuvres disponibles pour financer une extension de la scolarisation, tout comme d'ailleurs le faible niveau d'instruction de la population limite la capacité des écoles à donner une meilleure qualité des enseignements aux enfants scolarisés.

Du point de vue pratique, nous avons choisi ce sujet pour évaluer les effets induits de la gratuité sur l'efficacité interne de l'enseignement de base à travers plusieurs indicateurs.

Nos objectifs sont clairs et se résument en l'évaluation de l'incidence de la gratuité sur l'efficacité interne de l'enseignement de base dans la ville de Kindu.

L'éducation existe depuis que les hommes se situent dans le temps et désirent transmettre leurs pensées, leurs savoirs, leurs façons d'interpréter le monde.

L'éducation comprend en effet la formation intégrale de l'homme. La grande partie de cette formation passe par l'instruction obtenue sur le banc de l'école.

En RDC, la transmission de l'instruction s'organise à des différents niveaux, à savoir : le primaire, le secondaire et le supérieur ou universitaire.

¹ Chef de Travaux à l'Université Nationale Pédagogique (UPN) de Kinshasa.

² Chef de Travaux à l'Université de Kalemie (UK).

³ Chef de Travaux à l'Université de Kindu (UNIKI), Faculté des Sciences Economiques et de Gestion/kayumba.kateba@gmail.com

À travers beaucoup de pays de l'Afrique subsaharienne, une rentrée scolaire est souvent source d'angoisse pour les parents; les enseignants et l'État eu égard aux nombreuses agitations observées pendant cette période. Les parents font face à des énormes dépenses pour la scolarisation de leurs enfants suite à l'achat des matériels scolaires, les différents frais scolaires à payer sans oublier la prise en charge des enseignants.

Alors que l'on sait que dans certains pays, la prise en charge des enseignants est l'apanage exclusif des Puissances publiques.

Les enseignants eux, revendiquent quotidiennement les bonnes conditions de travail et leur prise en charge par l'État.

Ce dernier, pour sa part, se plaigne du manque des moyens suffisants pour répondre favorablement aux revendications des uns et des autres.

À plusieurs reprises et habituellement lors de la rentrée scolaire en République Démocratique du Congo, la réaction gouvernementale engendre des mouvements de grève des enseignants, qui très vite, finissent par un consensus entre parents et enseignants pour la prise en charge.

Si le caractère obligatoire de l'éducation primaire n'a jamais suscité des diverses interprétations, il n'en est pas le cas de l'expression « gratuité ».

En République Démocratique du Congo (RDC), la gratuité déclarée consacrée est restée lettre morte de 2006 à 2019. Une tentative de son application est reprise par le Président actuel Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, mais elle n'a pas bénéficié une volonté politique. La reprise de la prise en charge des enseignants par les parents explique l'échec de l'application de cette gratuité tant médiatisé par le Pouvoir actuel.

Cette nouvelle tentative du Gouvernement congolais de rendre gratuit l'enseignement primaire était perçu comme un soulagement du côté des parents d'élèves qui ne devraient se limiter seulement à disponibiliser les fournitures scolaires, le manger, le logement, l'habillement et les soins médicaux aux écoliers.

Ainsi, il s'est observé un afflux massif des écoliers dans les classes de première primaire et cela jusqu'en sixième.

Voilà pourquoi, pour orienter ce travail et eu égard à tous les faits évoqués, plusieurs préoccupations méritent d'être soulevées, entre autres :

*Quelles sont les déterminants de l'efficacité interne dans l'éducation de base dans la ville de Kindu?

*Quels sont les effets induits de la gratuité dans l'amélioration de l'efficacité interne des écoles primaires de la ville de Kindu ?

Les déterminants de l'efficacité interne dans l'éducation de base seraient le nombre d'élèves inscrits en première année primaire, le nombre d'élèves ayant fini la sixième, le nombre d'élèves ayant commencé la première et ont fin la sixième dans la même école, le nombre d'élèves ayant abandonné, le nombre d'élèves ayant été exclus et le nombre d'élèves ayant doublé.

Ce faisant, nous pensons que cette tentative de la gratuité lancée il y a deux ans a eu des effets induits de la dans l'amélioration de l'efficacité interne des écoles primaires de la ville de Kindu et parmi les déterminants de l'efficacité interne dans l'enseignement de base, le nombre de réussites en 6^{ème} ou le nombre de lauréats aurait un impact significatif sur le nombre d'inscrits en 1^{er} année primaire pendant cette période de la gratuité car la réputation de l'école en dépend.

Les variables d'intérêt retenues pour évaluer l'efficacité interne de la gratuité dans la ville de Kindu sont les suivantes : le nombre d'élèves inscrits en première année primaire, le nombre d'élèves ayant fini la sixième, le nombre d'élèves ayant commencé la première et ont fin la sixième dans la même école, le nombre d'élèves ayant abandonné, le nombre d'élèves ayant été exclus et le nombre d'élèves ayant doublé.

Sur le plan temporel, ce travail prend les données observées de 2018 à 2021 dans les écoles primaires de la ville de Kindu (Données en coupe instantanées).

Sur le plan spatial, notre travail a pour champ d'investigation la ville de Kindu à travers ses communes (Commune de Kasuku, commune de Mikelenge et commune d'Alunguli).

Dans le cadre de cette réflexion, la gratuité de l'enseignement signifie simplement la réduction simple des frais de scolarité des élèves de l'école primaire afin de rendre accessible, même au plus démunis, l'enseignement primaire.

1. Place de l'enseignement dans les écoles d'aujourd'hui

Les courants actuels en pédagogie, inspirés des pédagogies dites alternatives, telles celle de Célestin FREINET et de Maria MONTESSORI ainsi que des théories de l'apprentissage du constructivisme de JEAN PIAGET et le socioconstructivisme de LEV VYGOTSI, tendant de plus en plus à demander des élèves des productions concrètes plutôt que de mémoriser un certain contenu. Par exemple, on demandera aux élèves d'être capables de réaliser des problèmes mathématiques appliqués à des situations concrètes ou bien on leur demandera de réaliser les productions écrites réelles et publiables (un journal de classe ou un site web par exemple). Naturellement, dans ce type de pédagogie, où l'enfant est de plus en plus amené à rechercher les informations par lui-même, l'enseignement à proprement parler y perd sa place privilégiée et est de plus en plus considéré comme un moyen pédagogique parmi d'autres.

Face à cette évolution, nous pouvons rencontrer dans les classes deux principales réactions néfastes pédagogiquement. Tout d'abord, il existe une certaine réticence au changement où des Enseignants et Professeurs en restent aux méthodes « classiques » par lesquelles ils ont appris et « qui ont fait leurs preuves ». De plus, une pédagogie basée sur l'enseignement semble, à première vue, beaucoup plus économique en temps et énergie pour l'Enseignant. Bien sûr, si l'élève, après avoir reçu un enseignement, est incapable d'appliquer ces connaissances, on réalise qu'il n'y a pas ici d'économie de temps et d'énergie.

L'autre réaction néfaste consiste à rejeter tout simplement l'enseignement et de ne miser que sur des productions d'élèves et sur la découverte.

L'enseignement s'organise à des différents niveaux, en RDC par exemple, il existe le niveau primaire (enseignement de base), le niveau secondaire et professionnel, et le niveau supérieur ou universitaire. A chaque niveau d'enseignement correspond un programme bien défini et est sanctionné par un titre scolaire (académique) précis.

ISSN 2320-9186

2. Présentation de la ville de Kindu

Selon le rapport annuel de 2018 de la mairie, la population de la ville de Kindu est estimée à plus de 473 941 habitants; repartie dans trois communes. Elle a une superficie: 101,295 km⁴.

La formation de Kindu ne peut être dissociée des mouvements migratoires qui se sont produist dans la province du Maniema. La ville de Kindu est peuplée d'une population hétérogène ayant suivie les trois mouvements migratoires du 15ème siècle qu'a connu la province. Les migrations venues de l'Est ont vue des populations d'origine bantoue occuper le nord et centre de la région. Il s'agit des balega, Balengola, Bakumu-Babira et wasongola orientaux qui se sont métissés avec les pygmées qu'elles y trouvèrent. Les migrations venues de l'Ouest et du nord ont concernées les Mongo (Bakela, Bamelo, Bakusu, Bahombo, Ankutshu, Basongo-meno, Bakela, Bambelo, Bakusu,Nkunda, Ekonda,Baluba et Baluboïse). Les migrations venues du sud comprennent Les basonge, wazura,wagenia, Balungu,Mamba, Kasenga,Nonda, Bakwange,Wazimba,Babuyu,Bangubangu,Banyamikebwe, Bahemba, Wazura et Bambombo.

C'est vers 1860 que les commerçants Arabe-Swahilis s'installent d'abord à Nyangwe et créent plus tard d'autres sites de transit pour le commerce de l'Ivoires et d'Esclaves, apportant ainsi la région, la culture swahili : religion musulmane, mode d'habillement, architecture et pratique agricole et laissant un vestige important : le chemin de la caravane, qui jadis permettait aux arabes d'acheminer de l'or et de l'ivoire en direction de Zanzibar et Udjidi à travers le lac Tanganyika.

De nos jours, les pratiques de l'Islam sont toujours respectées à Kindu et des vestiges de la présence arabe sont toujours visibles à travers les ruines d'anciennes constructions comme les mosquées faisant de Kindu, un poste avancé de l'Islam en pleine forêt équatoriale. Ces grands mouvements migratoires ont permis à la ville de se développer à partir d'un petit village de pêcheurs, de la tribu de Wasongola, dénommé *Kindo* (expression qui signifie « bruit de pas »), du nom de la petite rivière qui la traverse.

Ce développement a été accentué pendant la période coloniale, lorsque le Baron Édouard EMPAIN, (Beloeil, 20.09.1852-Woluwé, 22.07.1929), collabora avec le roi Léopold II au développement économique du Congo, notamment par la création de la compagnie des chemins de Fer des Grands Lacs Africains et des Ports. Ce partenariat a permis la création, à Kindu, d'un port et d'une gare, reliant la ville de Kindu, par la voie ferrée au Katanga et par la voie maritime à la Province Orientale. Ces deux infrastructures ont permis le désenclavement de Kindu et cela a entraîné un afflux de la population vers la zone.

C'est ainsi que Kindu est désigné Chef-lieu du district du Maniema (district de la province du Grand-Kivu avec Kindu comme chef-lieu de district et Bukavu comme chef-lieu de la province) et est communément appelé Kindu port Empain.

La ville de Kindu est le chef-lieu de la Province du Maniema, une jeune ville urbano-rurale de 34 ans, si on la compare à d'autres villes anciennes; elle a été créée par l'ordonnance loi numéro 88-176 du 15 novembre 1988, la quelle ordonnance a créée aussi la province du Maniema.

⁴ Article 43, alinéa 4 de la constitution du 18 fevrier 2006

ISSN 2320-9186

Elle est composée de trois communes dont la commune de Kasuku, celle de Mikelenge et la commune d'Alunguli. La ville est administrée par un Maire de la ville et son adjoint, qui sont à leur tour secondés par les bourgmestres et les chefs de quartiers.

3. Gratuité de l'enseignement de base en RDC

Le problème lié à la gratuité de l'éducation primaire occupe l'une des premières places dans les discussions sur l'avenir de la République Démocratique du Congo. Le débat se fait à tous les niveaux de la vie nationales et dans toutes les provinces du pays avec une telle persistance qu'on a parfois l'impression qu'il risque de se substituer aux réflexions essentielles sur l'avenir du pays, sur la faim et les injustices, sur la pauvreté et la propagation du VIH/SIDA, sur tout ce qui pourrait assurer un avenir de paix et de prospérité aux congolais et aux générations avenir.

3.1. Le principe légal et champ d'application de la gratuité de l'enseignement primaire en République Démocratique du Congo⁵.

Nous avons déjà dit que le principe de la gratuité de l'enseignement en République Démocratique du Congo est posé par l'article 43, alinéa 4 de la constitution du 18 février 2006. Donc, la gratuité de l'enseignement primaire est à la fois conditionnelle et légale.

En clair, la gratuité ne concerne pas les écoles même publiques d'enseignement maternel car la loi-cadre numéro 86/005 du 22 septembre 1986 portant enseignement national stipule, en son article 16, que « l'enseignement national est organisé en enseignement maternel, enseignement primaire, enseignement secondaire, enseignement supérieur et enseignement universitaire »⁶.

La gratuité s'applique à l'enseignement primaire des établissements publics, à l'exception des établissements privés. La différence entre ces deux types d'établissements réside en ce que, les établissements publics d'enseignement sont ceux créés par les pouvoirs publics et gérés, soit par euxmêmes, soit par des privés, personnes physiques ou morales ayant mandat suivant les modalités déterminées par les pouvoirs publics. Tandis que, ceux d'enseignements privés agréés sont ceux créés à l'initiative des privés, personnes physiques ou morales gérés par eux-mêmes et soumis au contrôle du gouvernement.

Pour la première fois, par une note circulaire numéro MINEPSP/CABMIN/2007 du 21 juin 2007 du ministère congolais de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel, Maker MWANGU, portant frais de scolarité pour l'exercice 2007-2008, lettre adressée aux Gouverneurs de la ville de Kinshasa et des provinces (Tous), remise fin juillet 2007 aux établissements scolaires de l'État précise d'une part , que seul son Ministère est habilité à fixer le taux de minerval et celui de prime d'assurance tandis que d'autres frais sont fixés par le Gouverneur de la ville de Kinshasa et des provinces ; d'autre part, les parents ne payeront que: le minerval, la prime d'assurance scolaire, les frais des épreuves des cycles (Test national de fin d'études primaires, jurys des cycles courts et les examens d'État), frais d'Internet pour les écoles qui les organisent ainsi que les frais d'administration.

En 2019 encore, la République Démocratique du Congo (RDC) restait l'un des rares pays au monde où l'enseignement primaire public n'était pas gratuit. Les frais de scolarité ont été initialement introduits

⁵ Article 16 de la loi-cadre n°86/005 du 22 Septembre 1986 portant enseignement national.

⁶ RICH NGAPI (2007) Congo Kinshasa: gratuité de l'enseignement-Gare à la diversion. Le pontentiel

⁷ Coloniale du 18.10.1908, loin sur le gouvernement du Congo Belge in IYELEZA MOJU-MBEY et autres, Recuiel des textes constitutionnels de la République du Zaîre du 19 Mai 1960 au 28 avril 1991 avec, en annexe, la charte colonial du 18/10/1908, éd. ise-consult, Kin, avril 1991, p.143-148

dans les années 1980 pour couvrir les salaires des enseignants et les coûts de fonctionnement des écoles, suite à une réduction drastique du financement public de l'éducation et à des grèves successives des Enseignants. Le financement par les ménages s'est progressivement formalisé et a permis de financer le système éducatif dans les années 1990, lui permettant de fonctionner malgré l'effondrement de l'État congolais.

Comme peu d'autres pays dans le monde, la majorité des écoles primaires publiques de la RDC ne sont pas gérées par l'État; mais par des réseaux religieux, dont le plus prédominant est l'église Catholique suivie de diverses dénominations protestantes, gèrent environ 80% des écoles primaires publiques en vertu d'un accord formel avec le Gouvernement. Ce modèle de partenariat dans la gestion de l'éducation publique, associé à des taux élevés d'enseignement financier des familles, contribue à expliquer comment la RDC a réussi à atteindre un taux net de scolarisation primaire de 78%, malgré le taux d'extrême pauvreté et le plus élevé au monde, surpassant de nombreux autres pays à faible revenu et fragiles.

Malgré les réalisations mentionnées ci-dessus, le système d'éducation de base de la RDC est conforté à un nombre énorme de défi. L'extrême pauvreté des ménages et les limites fiscales du Gouvernement signifient que le système a été gravement sous-financé.

Les dépenses totales par élève du primaire étaient estimées à seulement 50 USD en 2014, soit un quart de la moyenne de l'Afrique sub-saharienne. Avant la politique de gratuité scolaire, des dizaines de milliers d'Enseignants dans les écoles publiques attendaient d'être mécanisé par le Gouvernement et incorporé dans la masse salariale. Il n'est pas surprenant que la qualité de la prestation de services soit assez faible dans tous les domaines, y compris les infrastructures scolaires de base, la disponibilité des manuels scolaires et le niveau de connaissances des Enseignants.

Les réalités de l'éducation en RDC sont liées aussi à la taille du pays, qui est aussi grande que celle de l'Europe occidentale, avec la troisième plus grande population d'Afrique, et des centaines de groupes ethniques. La dépendance à l'égard du financement des ménages ne fait qu'intensifier les inégalités, et les frais de scolarité ont été le principal obstacle à l'entrée et au maintien des enfants à l'école.

Les taux nets d'inscription dans le primaire et le secondaire sont presque deux fois plus élevés à Kinshasa (la capitale et la province où les taux de pauvreté sont les plus bas) que dans certaines provinces centrales. Le genre joue également un rôle important : seules 24% des filles rurales qui entrent dans le système scolaire parviennent à atteindre la douzième année, contre 69% des garçons urbains.

Les problèmes de gouvernance du système ont encore miné la prestation de services, en permettant aux frais de scolarité de devenir un mécanisme d'extraction qui détourne une partie des contributions durement gagnées des parents pour financer des bureaux gestionnaires et d'autres dépenses ayant peu d'impact sur les élèves dans les écoles.

Après des tentatives passées, partiellement mises en œuvre, la nouvelle administration du président Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO a fait de la gratuité de l'enseignement primaire sa politique phare qui est entrée en vigueur à partir de septembre 2019. Il s'agit d'un investissement ambitieux dans le capital humain du pays, qui coûtera bien plus de 1 milliard de dollars par an. La banque mondiale s'est engagée à soutenir cette politique, par le biais de sa plus grande opération d'enseignement axé sur les résultats de 800 millions de dollars sur quatre ans, une première pour la RDC, axé sur les réformes de la gouvernance de l'éducation et le renforcement des systèmes qui, à long terme, contribueront à la pérennité de la gratuité de l'enseignement.

Le mercredi 21 août, 2019; à l'ouverture de la rencontre, le ministre par intérim de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel, Emery OKONDJI avait annoncé devant la presse la suppression de « tous les frais de scolarité », « dans tous les établissements publics d'enseignement de l'éducation de base ». Le Gouvernement de la République a pris en charge les frais. Les frais de fonctionnement seront alloués mensuellement aux écoles, a précisé Emery OKONDJI. Cette décision concerne les écoles publiques qui sont sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo.

Mais pour les établissements qui ont déjà perçu certains frais supprimés, le ministre leur demande de les « restituer aux parents d'élèves ». Il promet des sanctions exemplaires vis-à-vis de ceux qui ne respectent pas toutes ces décisions : « Nous allons sanctionner sévèrement toutes ces écoles qui vont continuer à percevoir indûment l'argent des parents. Ceux qui ont perçu et qui ne veulent pas restituer. Et nous allons répercuter le message à tous les niveaux ». Au-delà de ces frais, plusieurs questions annexes restent en suspens, notamment sur les sources de financement.

Les membres de direction, le corps enseignant et mêmes les parents d'élèves des écoles congolaises trouvent utopique et même irréaliste la position gouvernementale. En effet, comment concevrait-on la gratuité dans une situation où l'État n'a pas de moyens pour payer les enseignants. Les parents regrettent le comportement de l'État congolais, des dirigeants et enseignants des écoles publiques car les dons ou frais donnés par les parents continus à être demander par les écoles sous une autre dénomination : « Frais de solidarité » fixés par chaque Gouverneur de Province, au motif de prendre en charge les Enseignants –Nouvelles unités.

Notons qu'un effort considérable est par le Gouvernement SAMA LOKONDE dans la mécanisation des Nouvelles unités à l'enseignement de base. Plusieurs enseignants ont intégré le circuit de paie ; mais cette volonté politique n'a pas réussi à décourager la pratique de la perception par les écoles publiques des « frais de solidarité ».

3.2. Les différents obstacles à combattre pour l'effectivité de la gratuité de l'enseignement en République Démocratique du Congo

Il faut ici révéler les avancées que le République Démocratique du Congo a connu dans le domaine de la gratuité avant de dégager les obstacles qui ont empêché et continuent à empêcher la mise en œuvre effective de la gratuité dans toute l'étendue du territoire nationale.

3.2.1 Les avancées progressives

Nous citerons ici certains actes clairs que l'État a déjà posés en matière de l'éducation⁸:

- -En 1991, une table ronde Nationale de N'sele fut tenue sur l'EPT;
- -En 1992, des Tables Rondes provinciales furent organisées à Goma et à Kikwit;
- -En 1994, une journée de réflexion sur l'éducation pour tous au Zaïre: quatre ans après jomtien fut organisée ;
- -En 1996, les États Généraux de l'éducation furent tenus.

⁸ Coloniale du 18/10/1908 loi sur le gouvernement du Congo Belge in IYELEZA MOJU-MBEY et autres, Recueil des textes constitutionnels de la République du Zaïre du 19 mai 1960 au 28 avril 1991 avec, en annexe, I charte colonial du 18.10.1908, éd. ISC-consult, Kin, avril 1991, p.143-148

ISSN 2320-9186

-En 2019, les états généraux BIBWA.

Plusieurs actions furent également entreprises, notamment une mise en œuvre d'un programme pilote de revitalisation des écoles publiques, création d'un Conseil national pour l'enfant, l'élaboration d'un plan cadre de reconstruction du système éducatif congolais, l'élaboration du programme triennal de développement, des ateliers sur l'établissement du bilan de l'éducation pour tous, organisation de plusieurs émissions radiotélévisées destinées aux jeunes⁹, etc.

3.2.2 Les différents obstacles à combattre

Les obstacles à la gratuité sont ceux liés à l'éducation en général. Il faut donc distinguer les obstacles poli ricin juridiques(A), des obstacles sociaux du système éducatif congolais (B).

a) Les obstacles politiques

Comme dans d'autres contrées de l'Afrique, « L'école congolaise moderne fait partie de ce qui SIKOUNMO (1992) appelle les « cadeaux-séquelles » de la colonisation. Elle s'est implantée ici au 19eme Siècle dans le but initial de promouvoir la métropole de la main d'œuvre minimale pour une exploitation optimale des ressources de la colonie. Ainsi, départ la politique éducative appliquée par la puissance coloniale (la Belgique), l'école héritée par la RDC, à son accession à la souveraineté Nationale et internationale, était-elle essentiellement sélective ; une école qui devrait, du fait de nouveaux enjeux, être littéralement envoyée au diable. C'est pourquoi, au cours de la première décennie de l'indépendance de ce pays, soit la décennie 60, cette école a enregistré un développement spectaculaire aussi bien sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif. Ce développement a amené « les autres pays africains à exprimer leur administration pour l'enseignement congolais issu de la réforme de 1961/1962. La RDC s'était ainsi engagée dans une expérience sans précédent. Elle se détournait apparemment radicalement de l'éducation coloniale et instaurait un système d'enseignement correspondant aux progrès les plus sûrs de la pédagogie moderne ».

À partir de la décennie 70 et particulièrement à partir de la politisation du système scolaire de la RDC déclenchée par la décision d'étatisation des écoles, l'école congolaise a été progressivement et demeure rongée par une crise profonde dont les indices s'apparentent amplement à ceux relevés par HALLAK pour des systèmes éducatifs de plusieurs pays en développement, notamment le déclin de la qualité, les doutes touchant l'adéquation entre les programmes scolaires et les besoins économiques et sociaux, le déséquilibre entre l'offre et la demande d'une main d'œuvre instruite qui entraîne des déséquilibres supplémentaires entre les possibilités d'emploi, le problème grandissant posé par le chômage des diplômés, les écarts continus ou croissant entre les normes et la scolarisation des zones urbaines et rurales...

À ce déclin du système éducatif congolais dû à l'étatisation des écoles, il faut ajouter d'autres obstacles nés lors de l'entrée dans la décennie 90. En effet, depuis que, venu de l'Est, le vent de la pérestroïka a soufflé sur la RDC, le pays n'a enregistré un seul instant la stabilité politique jusqu'en 2004. On est ainsi passé du pénible déclenchement du processus de démocratisation (en 1990) suivi des troubles politiques, des grèves, pillages et des journées villes mortes et aux différentes guerres (de libération) à partir de 1992,1996,1998, jusqu'en 2004. Les agitations sociales, les guerres interethniques, les guerres de libération ainsi que les guerres d'agression ont connu des ramifications inextricables et ont généré des

-

⁹ B.TOULEMONDE, la gratuité de l'enseignement-passé, present, avenir, Rapport du Ministère français de l'éducation Nationale, sur trimestre 2002, p.5

effets à la fois fâcheux et complexes qui ont menacé dangereusement l'avenir du pays. Ces effets n'ont nullement, loin s'en faut, ménagé le secteur de l'éducation.

Dans un contexte pareil, il était impossible de penser à réglementer le domaine de l'éducation car en Afrique, la politique domine sur toute activité nationale ; lorsqu'elle ne va pas, rien ne peut marcher.

Au-delà de ce qui précède et peut être ce que le climat politique a créé, il faut ajouter les obstacles sociaux liés au fonctionnement du système éducatif congolais.

b) Obstacles sociaux

Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des programmes d'éducation sont: le non fonctionnement du comité de suivi mis en place après la Table ronde de N'sele sur l'éducation pour tous au Zaïre en 1991, la suspension de la coopération bilatérale et multilatérale due au mauvais climat politique et privant le pays de l'assistance extérieure, les effets de la politique d'ajustement structurel sur les secteurs sociaux, la non couverture du territoire national par la campagne d'information et de sensibilisation de la population en faveur des objectifs de l'éducation pour tous, le manque des ressources financières dû en grande partie par la malversation financière par des dirigeants politiques et par la suppression de la coopération avec les grands bailleurs de fonds, l'absence de construction des nouveaux bâtiments et équipements scolaires par l'État depuis la détérioration de ceux laissés par les colonisateurs.

Alors que son système éducatif est dans un état pitoyable eu égard au tableau ci-dessous, la R.D.C se trouve aujourd'hui, après plus de 62 ans d'indépendance et de traversée du désert, face à une opportunité décisive, celle de l'espérance ; espérance d'un avenir meilleur, de la démocratie et de la bonne gouvernance, espérance de voir les enfants étudier gratuitement et dans les conditions humaines.

4. Impact de la gratuité sur l'efficacité interne dans l'enseignement de base à Kindu

Dans cette partie, nous commençons par expliciter la démarche méthodologique qui nous a permis de collecter les données et de les traiter (4.1). En suite viendra l'étape de présenter les données, leur traitement et l'interprétation de nos résultats par l'analyse statistique (4.2.).

4.1. Présentation de la méthodologie de collecte des données

4.1.1. Population et échantillon

Une population est un ensemble d'individus ou d'objets qui peuvent être décrits comme ayant des propriétés ou des qualités communes. Elle peut être finie (quand le nombre total d'individus est connu) ou infinie (quand le nombre n'est pas connu). Infinie ou finie, elle n'est pas toujours facile à saisir dans son entièreté. On en tire un nombre restreint d'individus qui revêtent toutes les qualités de la population. Ce petit groupe est appelé « *échantillon* » représentatif.

C'est cet échantillon qu'on étudie pour saisir les caractéristiques de la population.

Lorsqu'on veut étudier des données relatives aux caractéristiques d'un ensemble d'individus ou d'objets, il est difficile, voire impossible d'observer toutes les données possibles en rapport avec ces caractéristiques. Ainsi, au lieu d'observer l'ensemble d'individus ou d'objets qu'on appelle « population » ou « univers », on examine une petite partie de cette population qu'on appelle « échantillon ».

L'enquête que nous avons eu le privilège de mener dans le cadre de cette analyse, a concerné principalement la population des écoles primaires de la ville de Kindu.

Etant donné l'impossibilité pratique de recueillir les informations auprès de toutes les écoles primaires de Kindu, nous avons tiré un échantillon de 12 écoles de Kindu dont les conclusions seront généralisées à notre univers.

Cette taille a été retenue par le souci de la représentativité de l'échantillon et la hauteur de nos moyens financiers.

4.1.2. Variables d'intérêt

Pour conduire cette étude ; les variables d'intérêt suivantes ont été sélectionnées afin d'atteindre nos objectifs. Il s'agit de : nombre d'élèves inscrits en première année primaire (INS-PREM) , nombre d'élèves ayant fini la sixième (TERM-SIX), le nombre d'élèves ayant commencé la première et ont fin la sixième dans la même (COM-TERM), le nombre d'élèves ayant abandonné (ABAND), le nombre d'élèves ayant été exclus (EXCLUS) et le nombre d'élèves ayant doublé (DOUB) de 2018-2022, période de la gratuité.

Un questionnaire écrit fut administré aux 12 écoles sélectionnées dans toutes les trois communes de la ville de Kindu afin de recueillir les informations en rapport avec nos variables de contrôle et dont les statistiques sont reprises dans le tableau suivant :

Tableau n°1 : Moyennes de la classe par rapport à chaque variable de contrôle

Ecoles	INS-PREM	TERM-SIX	COM-TERM	ABAND	EXCLUS	DOUB
E.P KINDU	87	102	70	4	10	11
EP JUHUDI	126	104	83	2	0	15
C.S.MWAMBA	56	54	39	4	0	2
C.S. LA FONTAINE	19	7	6	3	0	2
EP. KASUMBA	117	89	63	15	13	15
E.P. MAWAZO	159	133	113	29	15	14
C.S. MAPON	88	26	26	5	8	7
C.S. PETITS A NGES	84	43	35	11	4	5
E.P. MANGOBO	75	58	46	9	8	12
E.P. KA NGE	86	67	50	15	9	14
C.S. NUMBI	41	39	32	11	0	3
C.S. LA COLOMBE	61	46	46	12	1	4

Source : Résultats de notre enquête.

Les résultats présentés dans le tableau ci-dessus nous permettent d'apprécier l'efficacité interne de l'éducation dans chaque école primaire enquêtée.

Pour mieux analyser cet aspect, les graphiques ci-dessous visualisent la situation des écoles primaires enquêtées par rapport à chaque variable ou indicateur.

a) Analyse de l'efficacité par rapport au nombre d'inscrits en première

L'E.P. MAWAZO présente un nombre d'inscrit en première année primaire largement supérieur aux autres écoles, soit une moyenne annuelle 159 élèves au cours de la période sous étude, suivi de l'E.P. Juhudi, soit 156 élèves et l'E.P. Kasumba, avec 117 élèves.

Ce faisant, le C.S La Fontaine est bon dernier avec une moyenne annuelle d'inscrits de 19 élèves en première.

b) Analyse de l'efficacité par rapport au nombre d'élèves ayant fini la 6ème année au sein l'école

L'E.P. MAWAZO présente toujours un nombre d'élèves ayant fini la 6^{ème} largement supérieur aux autres écoles, soit une moyenne annuelle de 133 lauréats, suivi toujours de l'E.P. Juhudi avec 104 lauréats par an et l'EP. Kindu avec 102 lauréats par an. Le C.S. La Fontaine est toujours bon dernier, avec 7 lauréats seulement par an.

c) Analyse de l'efficacité par rapport au nombre d'élèves ayant commencé la $1^{\text{ère}}$ et terminé la $6^{\text{ème}}$ au sein l'école

L' E.P. MAWAZO est toujours leader avec 113 élèves, contre 83 pour l'E.P.Juhudi et 70 élèves pour l'E.P. de Kindu.

Le C.S La Fontaine reste toujours bon dernier, avec 6 élèves seulement. Donc cette école enregistre un taux élevé de déperdition.

d) Analyse de l'efficacité par rapport au nombre d'abandons

L'E.P. MAWAZO sont seulement elle performante, mais enregistre aussi un nombre élevé 'abandons, avec 29 élèves, suivi de l'E.P. Kasumba et l'EP. Kange qui enregistre chacune 15 élèves qui abandonnent par an ; contre 2 élèves seulement pour l'E.P Juhudi.

e) Analyse de l'efficacité par rapport au nombre d'exclus

L'E.P Mawazo a enregistré 15 exclus par an , contre 13 pour l'EP. Kasumba et 10 pour l'EP. Kindu. Notons que l'Ep. Juhudi, les C.S Mwamba, La Fontaine, Numbi et l'EP Juhudi ont enregistré chacune o exclu. Chose vraie car les écoles privées ou C.S n'excluent pas souvent les élèves car ces derniers sont considérés comme bailleurs de fonds. Les élèves, dans ces écoles, sont gâtés au prix de leur formation.

f) Analyse de l'efficacité par rapport au nombre de doublants

Notons que l'E.P Juhudi et l'E.P Kasumba ont enregistré un nombre élevé de doublants, soit 15 par an pour chacune.

Le constat est que les écoles privées ou C.S enregistrent un nombre très faible d'élèves qui reprennent la classe. La raison susmentionnée reste valable car il s'agit, pour ces écoles, une façon d'attirer les effectifs et de gâter davantage leurs élèves.

4.2. Analyse statistique

4.2.1. Analyse par calculs des ratios d'efficacité interne.

Pour une formation effectivement dispensée, l'efficacité interne quantitative explique le rapport entre les résultats atteints et les effectifs globaux à l'entrée.

a) Efficacité interne réelle = $\frac{\text{résultat obtenu}}{\text{effectif à l'entrée}} x 100$; où le résultat obtenu représente le nombre des certificats sortant effectivement du système.

Notons que cette efficacité interne réelle est considérée comme une efficacité de la part des élèves qui terminent leur cycle primaire en un temps record.

L'indicateur d'efficacité réelle permet de mesurer :

Efficacité brute qui exprime les rapports entre le nombre total des certifiés et l'effectif initial ou effectif global à l'entrée.

$$T_{taux} \!\!=\!\! \frac{\text{r\'esultat}}{\text{effectifs globaux \`a l'entr\'ee}} x 100$$

Pour une cohorte, par exemple, le taux d'efficacité brute est le rapport entre le nombre d'éléments de la cohorte obtenant le certificat visé sur l'effectif initial de même cohorte au tout début de la formation ou des études ;

Efficacité relative qui exprime le rapport entre le nombre total des certifiés et l'effectif global parvenant en dernière année. La dernière année de formation est considérée comme un sous-système.

$$T_{taux} = \frac{\text{résultat}}{\text{effectifs dernière année d'étude}} x 100$$

Les résultats sont les objectifs pédagogiques effectivement visé au cours d'une formation ; Les objectif sont des pédagogiques effectivement visé au cours d'une formation.

Nous soulignons, en passant, cette analyse se limitera à calculer le ratio entre le nombre d'élèves ayant terminé la 6ème (ou lauréats) et le nombre d'entrant ou inscrits en première année pour chaque école (efficacité interne réelle). Il sera aussi question de calculer le ratio entre le nombre d'élèves ayant commencé et terminé au sein de la même école sous forme d'une cohorte avec la moyenne des entrants en première année (efficacité interne relative).

Tableau n°2 : Calculs des ratios de l'efficacité interne réelle et efficacité interne relative (en %)

Ecoles	INS-PREM	TERM-SIX	COM-TERM	Efficacité interne réelle	Efficacité interne relative
E.P KINDU	87	102	70	117,24	80,46
EP JUHUDI	126	104	83	82,54	65,87
C.S.MWAMBA	56	54	39	96,43	69,64
C.S. LA FONTAINE	<mark>19</mark>	7	<mark>6</mark>	<mark>36,84</mark>	<mark>31,58</mark>
EP. KASUMBA	117	89	63	76,07	53,85
E.P. MAWAZO	159	133	113	83,65	71,07
C.S. MAPON	88	<mark>26</mark>	<mark>26</mark>	<mark>29,55</mark>	<mark>29,55</mark>
C.S. PETITS A NGES	84	<mark>43</mark>	35	51,19	41,67
E.P. MANGOBO	75	58	46	77,33	61,33
E.P. KA NGE	86	67	50	77,91	58,14
C.S. NUMBI	41	39	32	95,12	78,05

C.S. LA	61	46	46			
COLOMBE	01	40	40	75,41	75,41	

Source : Nos calculs sur base des données du tableau n°3

Sur les 12 écoles enquêtées, l'E.P Kindu est efficace car elle un ratio d'Efficacité interne réelle de 117,24%, c'est-à-dire elle reçoit plusieurs élèves qui viennent d'ailleurs au milieu du cursus. Son ratio d'Efficacité interne relative est aussi le plus élevé par rapport, à ceux des autres écoles, soit 80,46 %.

Notons que d'autres écoles parmi celles enquêtées sont aussi efficaces intérieurement car leurs ratios sont supérieurs à 50 %. Il s'agit de l'EP JUHUDI, C.S. MWAMBA, EP. KASUMBA, E.P. MAWAZO, E.P. MANGOBO, E.P. KA NGE, E.P. KA NGE C.S. NUMBI et C.S. LA COLOMBE.

Par contre, les écoles suivantes sont moins efficaces intérieurement car leurs ratios d'efficacité intérieure sont inférieures à 50% ; il d'agit de : C.S. PETITS A NGES, C.S. LA FONTAINE et C.S. MAPON.

4.2.2. Analyse statistique des variables de contrôle

Nos variables étant toutes quantitatives, nous procéderons par l'analyse univariée, l'analyse bivariée et l'analyse multivariée, avec comme variable endogènes le nombre moyen de réussites par classe.

4.2.2.1. Analyse univariée

Tableau n° 3 : Nombre de réussites par classe

Variable	N ^{bre} d'Observations	Moyenne	Ecart- type	Valeur minimale	Valeur maximale
INSC- PREM	48	83	40	14	189

Source: Traitement des données par STATA-14

Sur 48 classes enquêtées, la moyenne annuelle d'inscrits en première année primaire est de 83 élèves, avec un écart-type de 40 élèves ; soit un nombre minimal de réussites de 14 élèves et un nombre maximal de 189 élèves en première

Tableau n° 4: Nombre d'inscrits par classe

Variable	N ^{bre} d'Observations	Moyenne	Ecart- type	Valeur minimale	Valeur maximale
TERM- SIX	48	64	39	4	154

Source: Traitement des données par STATA-14

Sur 48 classes enquêtées, la moyenne annuelle ayant terminé la sixième est de 64 élèves, avec un écarttype de39 élèves ; soit un nombre minimal de 4 élèves et un nombre maximal de 154 élèves.

Tableau n° 5: Nombre d'abandons par classe

Variable	N ^{bre}	Moyenne	Ecart- type	Valeur	Valeur maximale
	d'Observations			minimale	
COM-	48	51	31	4	140
TERM					

Source: Traitement des données par STATA-14

Sur 60 classes enquêtées, la moyenne annuelle de ceux ayant commencé et terminé au sein la même école est de 51 élèves, avec un écart-type de 31 élèves ; soit un nombre minimal de 4 élèves et un nombre maximal de 140 élèves.

Tableau n° 6: Nombre d'abandons par an

Variable	N ^{bre}	Moyenne	Ecart- type	Valeur	Valeur maximale
	d'Observations			minimale	
ABAND	48	10	8	1	34

Source: Traitement des données par STATA-14

Sur 48 classes enquêtées, la moyenne annuelle d'abandons est de 10 élèves, avec un écart-type de 8 élèves ; soit un nombre minimal d'abandons de 1 élève et un nombre maximal d'abandons de 34 élèves par an.

Tableau n° 7: Nombre d'exclus par an

Variable	N ^{bre}	Moyenne	Ecart- type	Valeur	Valeur maximale
	d'Observations			minimale	
EXCLUS	48	9	6	0	23

Source: Traitement des données par STATA-14

Sur 48 classes enquêtées, la moyenne annuelle d'exclus est de 9 élèves, avec un écart-type de 6 élèves; soit un nombre minimal d'exclus de 0 élève et un nombre maximal d'exclus de 23 élèves par an.

Tableau n° 8 : Nombre de doublants par an

Variable	N ^{bre} d'Observations	Moyenne	Ecart- type	Valeur minimale	Valeur maximale
DOUB	48	9	6	-	21

Source : Traitement des données par STA1TA-14

Sur 48 classes enquêtées, la moyenne annuelle de doublants est de 9 élèves, avec un écart-type de 6 élèves ; soit un nombre minimal d'exclus de 1 élève et un nombre maximal d'exclus de 21 élèves par an.

4.2.2.2. Analyse bivariée

Cette analyse nous permet d'établir le sens de la liaison entre le nombre de réussites et chacune de nos variables considérées comme exogènes.

Hypothèses:

 H_0 : Pas de corrélation : la P-value n'est pas significative, c'est-dire que la probabilité obtenue est supérieure au seuil critique de 5% ou 0,05.

H₁: Il y a corrélation : la P-value est significative, c'est-dire que la probabilité obtenue est inférieure ou égale au seuil critique de 5% ou 0,05...

Tableau n° 9 : Analyse de la corrélation détaillée

Source : Traitement des données par STATA-14

Cette analyse montre que le nombre moyen annuel d'inscrits en première année primaire est positivement corrélé au nombre d'élèves ayant fini la sixième (TERM-SIX), au nombre d'élèves ayant commencé la première et ont fin la sixième dans la même (COM-TERM), au nombre d'élèves ayant abandonné (ABAND),, au nombre d'élèves ayant été exclus (EXCLUS) et au nombre d'élèves ayant doublé (DOUB) de 2018-2021, période de la gratuité. Notons toutes variables sont corrélés mutuellement.

3.2.3. Analyse multivariée

Cette analyse nous permet d'établir l'effet significatif ou non significatif de chaque variable exogène sur la variable endogène.

Ce faisant, nous considérons le nombre de réussites comme viable endogène ; le nombre d'inscrits, le nombre d'abandons, le nombre de doublants et le nombre d'exclus comme variables exogènes.

Hypothèses:

H₀: la P-value n'est pas significative (probabilité obtenue est supérieure au seuil critique de 5% ou 0,05); c'est-à-dire que la variable exogène considérée n'a pas d'effet significatif sur la variable endogène.

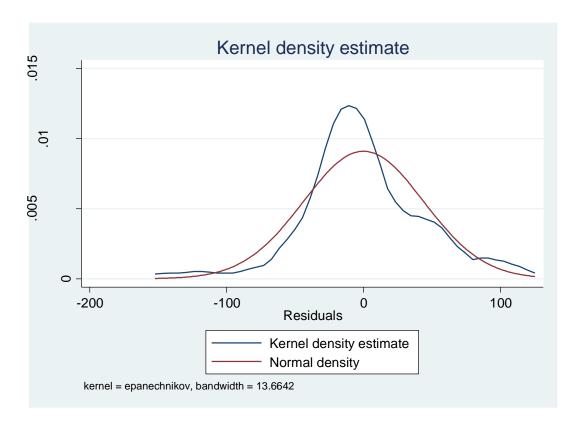
 H_1 : la P-value est significative (la probabilité obtenue est inférieure au seuil critique de 5% ou 0,05); c'est-à-dire que la variable exogène considérée a d'effet significatif sur la variable endogène.

Tableau n°10 : Test de régression

Linear regression Number of obs = 48 F(5, 42) 25.03 Prob > F = 0.0000R-squared = 0.7275 Root MSE = 21.876 INSPREM | Coef. Std. Err. t P>|t| [95% Conf. Interval] TERMSIX | -.043317 .3403077 -0.13 0.899 -.7300857 .643451 COMTERM | 0, 8528666 .4001817 2.13 0.039 .0452673 1.660466 ABAND | -0.2880495 .6199806 -0.46 0.645 -1.539221 .9631219 ESCLUS | 1.208112 .9438917 1.28 0.208 -.6967384 3.112963 DOUB | 1.621456 .9966569 1.63 0.111 -.3898789 3.632791 4.08 _cons | 25.12681 6.154206 0.000 12.70712 37.5465

❖ Diagnostic du modèle

a) Normalité des résidus



Cette figure montre que les résidus sont distribués normalement.

b) Detection de la multicolinéarité

Une condition pour pouvoir utiliser la régression pour ce type des données (coupes intantanées) est celle de l'absence de multicolinéarité. Dans cette analyse, nous utilisons le test VIF.

Tableau n°11: Présentation des VIF

Variables	VIF	1/VIF
INSTRUCT	2.42	0.412474
STACHEM	2.04	0.491160
FRAIS	1.73	0.578374
SEXE	1.47	0.681007
QUALINFR	1.40	0.716164
SATISENSEI	1.33	0.752169
REUSTENAF	1.28	0.783562
TAILLEMEN	1.24	0.808776
RESECOLE	1.11	0.904514

Source: Traitement des données par STATA-14

Ce test révèle l'absence de la muticolinéarité, car tous les VIF sont inférieurs à 10.

a) Discussion globale des résultats

La probabilité de Fisher est très significative (Prob. F = 0.0000 < 0.05); alors il y a au moins une variable exogène qui a un effet significatif sur la variable endogène, avec un coefficient de détermination de 72.75%; donc cette variable a un pour explicatif très élevé.

b) Discussion individuelle des résultats

Nous observons que le nombre d'élèves qui termine la 6ème année primaire a un effet significatif et positif sur le nombre d'inscrits en première primaire ; c'est-à-dire que le nombre de réussites au Test National de Fin d'Etudes Primaires (TENAFEP) a un effet significatif et positif sur le nombre d'inscrits en première primaire car sa P-Value est inférieure au seuil de 0,05 ou 5%.

D'où, dans la ville Kindu, la demande de l'éducation de base pour une école primaire est plus influencée par les résultats du TENAFEP ou du nombre de lauréats enregistrés en sixième année. Ces résultats reflètent l'image réelle de la demande de l'éducation exprimée par certains ménages qui se limitent à analyser la réputation de l'école par rapport aux résultats du TENAFEP. Raison pour laquelle, certains chefs d'établissement exploitent ces préférences des ménages pour orienter leurs publicités ou campagne d'inscription des élèves dans la ville de Kindu.

Conclusion

La gratuité est un processus très délicat en RDC car elle est victime de l'adéquation entre les objectifs et les moyens du Gouvernement. Les résultats obtenus montrent que :

-Les vrais déterminants de l'efficacité interne de l'enseignement de base dans la ville de Kindu sont le nombre de réussites, le nombre d'inscrits, le nombre d'abandons, le nombre de doublants et le nombre d'exclus.

-Parmi ces déterminants de l'efficacité interne, le nombre d'inscrit est plus influencé par les résultats obtenus par les élèves finalistes au TENAFEP dans la ville de Kindu.

Ce faisant, l'analyse montre que le nombre moyen annuel d'inscrits en première année primaire est positivement corrélé au nombre d'élèves ayant fini la sixième (TERM-SIX), au nombre d'élèves ayant commencé la première et ont fin la sixième dans la même (COM-TERM), au nombre d'élèves ayant abandonné (ABAND), au nombre d'élèves ayant été exclus (EXCLUS) et au nombre d'élèves ayant doublé (DOUB) de 2018-2021, période de la gratuité. La gratuité nécessite alors une volonté politique et administrative à tous les niveaux pour sa réussite en RDC.

Références bibliographiques

- ANGUS MADDISON,(2001), *The World Economy: A Millennial Perspective*, Organisation de coopération et de développement économiques, Paris, 2001.
- BENHABIB et SPIEGEL, cité par Célestin VENANT COSSI QUENUM,(2008) « Financement public des systèmes éducatifs et croissance économique dans les Pays en Voie de Développement : cas des pays de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ».
- BREMOND, J. et GELEDAN, (1981), Dictionnaire économique et sociale, Latier, Paris.
- BERTHELEMY, J. C, et ARESTOFF, F., (2002): "Les stratégies d'éducation et le développement en Afrique"; in L'éducation, fondement du développement durable en Afrique, 1ère éd, PUF, Paris.

- DARON ACEMOGLU,(2008), An introduction to modern economic growth, Princeton University Press.
- DUHAMEL, H.,(1986), *Stratégies et directions d'entreprises*, (Clé) 27 bd de port loyal-57013, Paris.
- FREDRIKSEN BIRGER,(2002): "Education for all African Children by 2015: What will it take to keep the promise, paper prepared for the Forum on cost and Financing of Education in Nigeria, Abuja, September 18-19).
- KAMAL OUKACI et al,(2016), Contribution du système éducatif à la croissance économique en Algérie, les cahiers du CREAD N°113/114.
- MOKONZI BAMBANOTA,G.,(2013), l'éducation pour tous d'ici 2015, quelle chance de réussite pour la RDC, Université de Kisangani.

